

# RAPPORT D'ACTIVITÉS



# 2024



2014 - 2024  
10 ANS AU SERVICE  
DES COLLECTIVITÉS DE  
MOSELLE

Avec le soutien du Département de la Moselle



## **Moselle Agence Technique**

17, quai Wiltzer • 57000 METZ  
Tél.: 03 55 94 18 11  
contact@matec57.fr • www.matec57.fr  
Directeur: Arnaud Spet

### **Rapport d'activités**

**Mars 2025 • Édité par MATEC**

Directeur de la publication: le Président de MATEC  
Impression: A2DV

Tirage: 500 exemplaires



**Laurent MULLER**  
**Président de MATEC**

*Conseiller Départemental du canton de Freyming-Merlebach*

*Maire de la Ville de Hombourg-Haut*

*1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach*

10 ans ! C'est ce cap symbolique que Moselle Agence Technique a franchi en 2024.

Une décennie d'existence et de services rendus aux collectivités mosellanes, au cours de laquelle l'Agence s'est constamment attachée à offrir à ses adhérents des solutions d'accompagnement « sur mesure » et de qualité en vue de la réalisation de leurs projets.

Célébré le 13 avril 2024 à Hombourg-Haut devant un aréopage d'officiels, d'élus et de représentants de nos différents partenaires publics et privés, cet anniversaire nous a permis de prendre un peu de hauteur et de regarder le chemin parcouru, tout en anticipant les défis à venir.

Les bilans dressés à cette occasion sont substantiels et nul ne saurait aujourd'hui remettre en cause toute l'utilité et le bien-fondé de Moselle Agence Technique.

Notre mission est de fournir des solutions concrètes, basées sur une expertise technique pointue et un suivi rigoureux. Dans ce domaine, l'innovation est notre alliée : nous accompagnons nos adhérents pour développer des projets novateurs et adaptés à leurs spécificités locales, le tout au service de nos habitants, de nos services publics et de nos territoires.

Je tiens à souligner que, même dans un contexte tendu, notre engagement n'a jamais faibli, notamment dans les domaines aujourd'hui prégnants que sont ceux des transitions écologique et énergétique. Il s'agit là d'un des grands axes actuels de développement de l'Agence.

En 2024, nous avons renforcé notre expertise en matière d'efficacité énergétique et de production d'électricité photovoltaïque. Ces deux enjeux sont aujourd'hui au cœur des préoccupations des collectivités pour réduire leur empreinte carbone.

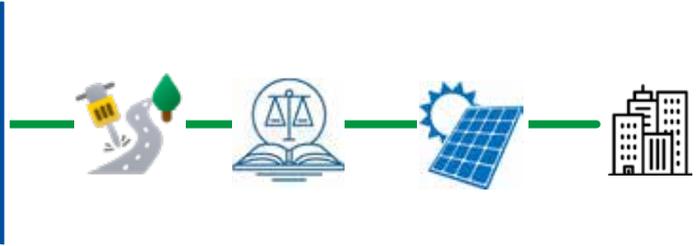
Dans ce cadre, Moselle Agence Technique a accompagné de nombreux projets visant à optimiser les consommations d'énergie, qu'il s'agisse de la rénovation énergétique de bâtiments publics, de la mise en place de stratégies de gestion durable des ressources, ou encore de la conception et du déploiement d'installations photovoltaïques.

Nous mettons tout notre savoir-faire au service de nos adhérents pour les aider à atteindre leurs objectifs de transition énergétique, dans un contexte où les exigences environnementales et économiques sont de plus en plus fortes.

À travers ce rapport d'activités, vous pourrez découvrir quelques initiatives auxquelles nous avons contribué.

Je tiens à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui, au sein de Moselle Agence Technique, œuvrent au quotidien avec passion et détermination pour accompagner les élus locaux dans leurs projets ambitieux.

Ensemble, nous continuerons à construire une Moselle plus résiliente, plus verte et plus solidaire.



Moselle Agence Technique est un Etablissement Public Administratif (EPA) dont l'objet est d'**apporter aux collectivités mosellanes adhérentes** (communes, intercommunalités, syndicats) qui en font la demande, **une assistance technique, juridique ou administrative pour entreprendre des études en lien avec leurs projets dans de multiples domaines.**

En 2024, Moselle Agence Technique a fêté ses 10 ans.

Son périmètre d'intervention et d'expertise technique s'étend ainsi notamment aux champs de la **construction ou réhabilitation de bâtiments publics**, à celui des **aménagement de voirie, d'espaces publics ou de petits équipements**, à celui de l'**eau potable**, de l'**assainissement** et de l'**environnement en général** et à celui de l'**énergie**, que ce soit en termes d'optimisation des consommations, de fourniture ou de productions d'énergies renouvelables.

Moselle Agence Technique apporte également à ses adhérents une **capacité d'ingénierie en matière de marchés publics, de montage de dossiers de**

**subventions** ou encore d'**assistance juridique** pour tout ce qui a trait aux compétences du bloc communal.

Cette évolution agile, graduelle et raisonnée de son périmètre d'intervention permet à l'Agence de s'adapter avec réactivité pour répondre au mieux aux besoins et attentes exprimés par ses adhérents.

En sa qualité d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, **l'Agence propose, conseille, fournit des diagnostics, des notes d'opportunité ou de faisabilité, des programmes, des descriptifs d'opérations, identifie les solutions les mieux adaptées aux besoins des collectivités, les assiste dans les consultations et procédures de marchés publics de tous types ou dans la recherche de subventions.**

Pendant les phases de définition d'une opération (Esquisse, Avant-Projet, Projet), **Moselle Agence Technique veille notamment à la bonne exécution des missions** et à faire des propositions techniques dans l'objectif d'améliorer les projets et de les optimiser.



En 2024, MATEC a fêté ses 10 ans d'existence et cet anniversaire a été célébré le 13 avril, en présence notamment de Messieurs Laurent TOUVET, Préfet de la Moselle, et Patrick WEITEN, Président du Conseil Départemental.

À l'occasion de leurs prises de paroles respectives, ces derniers ont mis en avant et salué les résultats obtenus par l'Agence pour soutenir le développement des territoires et de leurs services publics, ainsi que le bien-fondé et la belle réussite collective qu'a constitué cette initiative portée, à l'origine, par le Département.

À cette célébration avaient été invitées toutes les collectivités mosellanes, des représentants des partenaires de l'Agence, des dirigeants d'entreprises du secteur du BTP, des architectes...

Une table ronde consacrée à l'actualité de l'aménagement du territoire (transition environnementale, gestion de l'eau et de l'énergie) s'y est également tenue.

## PRÉSIDENTENCE

Depuis un peu plus de trois ans, la Présidence de Moselle Agence Technique a été déléguée par M. Patrick WEITEN, Président du Conseil Départemental, à M. Laurent MULLER, Conseiller Départemental du Canton de Freyming-Merlebach, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach et Maire de Hombourg-Haut.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Couplée avec la manifestation organisée pour célébrer le 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'Agence, l'Assemblée Générale Ordinaire 2024 de Moselle Agence Technique s'est tenue le **13 avril à Hombourg-Haut**.

Elle a réuni les représentants de près de 300 collectivités adhérentes, sur un ordre du jour habituel composé des examens du compte administratif, du budget primitif, du rapport d'activités...

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Répartis à parts égales entre élus départementaux et représentants des communes, intercommunalités ou syndicats, 24 membres composent le Conseil d'Administration qui assure la direction de Moselle Agence Technique.

Celui-ci s'est réuni à deux reprises en 2024, le 16 février et le 9 décembre, pour examiner une vingtaine de points et adopter autant de délibérations consultables en ligne depuis le site de l'Agence.

### Représentants du Département

**Sylvie BOUSCHBACHER (2<sup>ème</sup> VP)** - Canton du Saulnois

**Luc CORRADI** - Canton d'Hayange

**Christelle LORIA-MANCK** - Canton de Forbach

**Ginette MAGRAS** - Canton de Boulay-Moselle

**Laurent MULLER, Président**  
Canton de Freyming-Merlebach

**Jean-Luc SACCANI** - Canton de Faulquemont

**Emmanuel SCHULER** - Canton de Saint-Avold

**Bernard SIMON** - Canton de Sarrebourg

**David SUCK (4<sup>ème</sup> VP)** - Canton de Bitche

**Pierre TACCONI** - Canton de Metzervisse

**Magaly TONIN** - Canton de Metzervisse

**Mathieu WEIS** - Canton d'Algrange

### Représentants des adhérents (communes, EPCI, ...)

**Patrick BERVEILLER** - Kemplich

**Sonia BOUR-BUR** - Val-de-Guéblange

**Roland CHLOUP (1<sup>er</sup> VP)** - CCHCPP

**Dominique FERRAU (3<sup>ème</sup> VP)** - Behren-les-Forbach

**Patrick GRIVEL** - Laquenexy

**François HENRION** - Augny

**Michel JACQUES** - Hoste

**Bernard JACQUOT** - Baronville

**Roland KLEIN** - CCSMS

**Maurice LORENTZ** - Volmerange-les-Mines

**Christian PETIT** - Retonfey

**Florence ZINS** - Petit-Réderching

## COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE

En 2024, la Commission d'Attribution des Marchés à Procédure Adaptée (CAMPA) de Moselle Agence Technique s'est réunie le 10 avril 2024, avec pour ordre du jour :

- Examen des offres et avis sur le choix de l'attributaire concernant l'accord-cadre à bons de commande et à marchés subséquents pour la location de véhicules (segment C ou M).

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) s'est, quant à elle, réunie le 17 septembre 2024, avec pour ordre du jour :

- Choix de l'attributaire concernant l'accord-cadre à bons de commande pour le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (SATESE) : Contrôle des équipements et conseils techniques aux exploitants de stations d'épuration, analyses d'eaux et de boues.

# LES ADHÉRENTS



641

communes

↗ + 5 nouvelles adhésions (dont 3 issues du Saulnois)

59

syndicats

↗ + 3 nouvelles adhésions (dont un premier syndicat forestier)

16

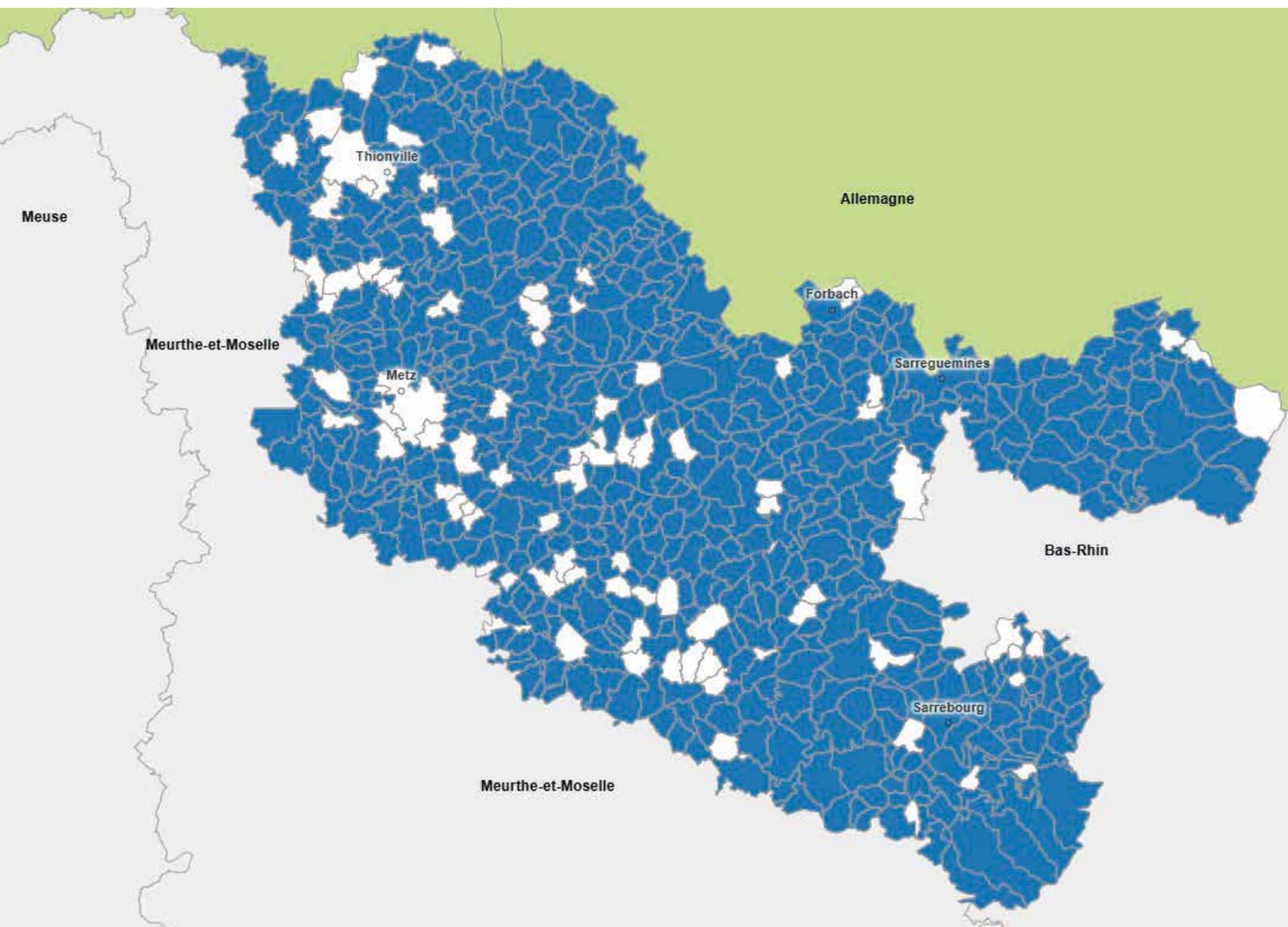
intercommunalités

→ pas de changement

Un peu moins d'une dizaine de nouvelles collectivités ont rejoint Moselle Agence Technique au cours de l'année écoulée, pour atteindre désormais le nombre de 716 adhérents, représentant au total 499 000 € de cotisations.

2/3 des intercommunalités et 88 % des communes mosellanes adhèrent.

Les barèmes de cotisation à Moselle Agence Technique n'ont pas évolué en 2024. À noter la réadhésion en 2024 d'une commune ayant désadhéré il y a quelques années.



Adhérente (641) Non adhérente (84)



**Président : Laurent MULLER**

**25**  
agents

**SOUS LA DIRECTION D'ARNAUD SPET**

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**Jean-Michel LUDWIG**  
Secrétaire Général

Constance PERIN  
Assistante de Direction

Cyril GILLERAT  
Chargé de mission subventions

**PÔLE COMMANDE PUBLIQUE**

**Léa ALBERTI**  
Responsable du pôle

Anne DILLON  
Assistante marchés publics

Nadège DURIN  
Assistante marchés publics

**PÔLE ASSISTANCE JURIDIQUE**

**Jérôme BORGEAUD**  
Responsable du pôle

Hadjira BIHANE  
Juriste

**PÔLE BÂTIMENT**

**Salomé GEORGEON**  
Responsable du pôle

Anne-Sophie FOURES  
Chargée d'opérations

Hélène CLAISSE  
Chargée d'opérations

Julien FISCHER  
Chargé d'opérations

Lisa PACHECO  
Technicienne en bâtiment

**PÔLE VOIRIE AMÉNAGEMENTS**

**Baptiste HELLUY**  
Responsable du pôle

Jérôme KEIFLIN  
Chargé d'opérations

Florian JOST  
Chargé d'opérations

Bastien PLATTEAU  
Chargé d'opérations

Damien CAZOT  
Dessinateur projeteur

**PÔLE EAU ENVIRONNEMENT  
ENERGIE**

**Julien ARBILLOT**  
Responsable du pôle  
Directeur Adjoint

Matthieu REBERT  
Chef Service Eau  
Assainissement

Guillaume CORSALE  
Chargé d'opérations

Simon ALBERT  
Chef Service Energie

Brice VOLTAN  
Chargé d'opérations

Hugo USAI  
Chargé d'opérations

Théo CARD  
Chargé d'opérations

**Pour les contacter par mail :**  
**prenom.nom@matec57.fr**

En 2024, 3 agents ont réussi des concours de la Fonction Publique Territoriale et ont été stagiaires dans leurs nouveaux grades : 2 ingénieurs et 1 rédacteur. Moselle Agence Technique a également proposé un premier CDD à un jeune de 21 ans au terme de son alternance au sein de l'Agence.

**Au cours de l'année écoulée, 3 départs et une arrivée ont été enregistrés au niveau de l'équipe.**

**Au titre des départs :** deux démissions et une mutation pour l'Eurométropole de Metz.

**Au titre des arrivées :** un recrutement en CDD à compter du mois de juin au niveau du pôle Bâtiment.



## CONVENTIONS D'ASSISTANCE AVEC LES ADHÉRENTS

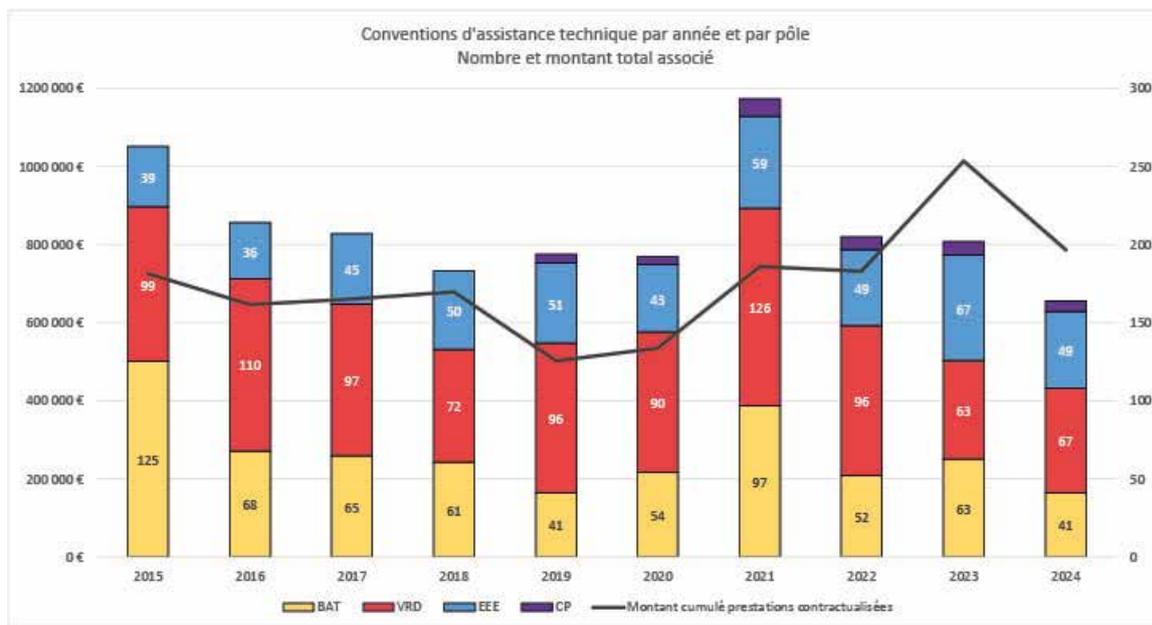
L'intervention de Moselle Agence Technique est dite «in house», c'est-à-dire qu'elle est assimilée à un prolongement des services internes des collectivités qui en sont adhérentes.

L'accompagnement apporté par l'Agence est toujours décrit, chiffré et formalisé dans une convention

d'assistance technique signée avec l'adhérent à l'origine de la sollicitation. Pour un montant total cumulé de 787 000 €, 164 conventions de ce type ont été conclues au cours de l'année 2024 (cf. détail ci-après). Pour mémoire, en 2023, 202 conventions avaient été conclues pour un montant de 1 014 000 €.

La tendance à la baisse observée est sans doute liée :

- D'une part, à des effets de fin de cycle électoral. Les équipes municipales, syndicales ou communautaires ont lancé leurs principales opérations au début de leurs mandats courant sur la période 2020-2026 ;
- D'autre part, aux incertitudes et difficultés croissantes qui caractérisent les dispositifs de subventionnement ainsi que le montage des plans de financements. Les crédits se raréfient et les pourcentages de cofinancements mobilisables peuvent freiner l'engagement de nouveaux projets.



## CHIFFRES CLÉS

25%

BÂTIMENTS

41 CONVENTIONS

41%

VOIRIE  
AMÉNAGEMENTS

67 CONVENTIONS

30%

EAU  
ENVIRONNEMENT  
ÉNERGIE

49 CONVENTIONS

4%

COMMANDE  
PUBLIQUE

7 CONVENTIONS



## PÔLE BÂTIMENT

Au cours de l'année 2024, les collectivités ont été confrontées à **plusieurs enjeux majeurs** pour la gestion et la rénovation de leur parc bâti que sont la **transition énergétique**, la **préservation de l'identité locale** et la **gestion responsable des ressources publiques**.

Elles ont, tout d'abord, dû intensifier leurs efforts pour rendre leur patrimoine plus écoénergétique et conforme aux objectifs climatiques. La **rénovation thermique de bâtiments** tels les écoles, les mairies ou d'autres équipements publics **a été une priorité** pour réduire la consommation d'énergie, baisser les émissions de gaz à effet de serre et respecter les engagements européens et nationaux en matière de décarbonation.

Le **Pôle Bâtiment est intervenu** pour faire état des travaux à mener au travers de **nombreuses études de faisabilité** mais également pour **accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de ces préconisations** (travaux d'isolation, remplacement de fenêtres, mise en place de systèmes de chauffage ou ventilation plus efficaces) tout en préservant les qualités du patrimoine bâti.

Les projets de construction ont tout autant été impactés par les enjeux précités car il est crucial de concevoir d'emblée des bâtiments qui minimisent leur empreinte écologique.

Le Pôle Bâtiment s'est attaché à **sensibiliser à l'importance du respect des normes de performance énergétique** d'une part, et d'autre part à **guider les collectivités vers des constructions raisonnées**, qui mutualisent les fonctions tout en répondant aux besoins sociaux et utilisent des matériaux durables et biosourcés.

Ces défis continueront d'aller croissant avec la mise en place de la Réglementation Environnementale RE 2025. Par ailleurs, face aux impacts du changement climatique, Moselle Agence Technique a un rôle important de conseil aux collectivités pour qu'elles intègrent ces nouveaux défis et s'assurent que leurs projets et leur patrimoine bâti sont résilients face à des aléas climatiques plus fréquents et plus marqués (inondations, vagues de chaleur, tempêtes). Dans ce contexte, le financement des projets de rénovation ou de construction est décisif. Les collectivités ont la nécessité d'être proactives dans la recherche de financements publics et privés afin de maximiser l'usage de ces dispositifs.



 FONTOY  
Accueil périscolaire - Bagard et Luron Architectes



 TROISFONTAINES  
Réaménagement groupe scolaire - Agence RHB Architectes



 SAINTE-MARIE-AUX-CHENES  
Maison de santé - Agence Guerissi

### CHIFFRES CLÉS

41  
conventions

207 750 € HT  
montant total



## PÔLE EAU ENVIRONNEMENT ENERGIE

Au cours de l'année 2024, le Pôle Eau Environnement Energie s'est attaché à répondre aux demandes des collectivités adhérentes dans le **domaine de l'eau potable et de l'assainissement** en procédant à l'élimination des fuites par **renouvellement des réseaux d'eau** et au recrutement de prestataires de services spécialisés en exploitation. Au terme d'une procédure d'appel d'offres, Moselle Agence Technique a également **retenu les sociétés** qui seront en charge du **contrôle des poteaux incendie** pour les années 2025 à 2027.

Dans le **domaine de l'environnement**, le Pôle Eau Environnement Energie a notamment lancé des opérations d'**extension de déchèteries existantes** afin de répondre aux évolutions de la demande des usagers et de la réglementation en la matière, d'une part, ainsi que de **restauration de cours d'eau** dans le cadre de la compétence GEMAPI exercée par les intercommunalités, d'autre part. En sa qualité de coordonnateur de groupements de commandes, l'Agence a également recruté un fournisseur d'électricité pour les années 2026 à 2027 pour les 310 collectivités mosellanes qui participent au marché groupé.

Le Pôle Eau Environnement Energie continue par ailleurs à **développer ses compétences dans le domaine des énergies renouvelables**, que ce soit au travers de projets de réseaux de chauffage biomasse ou d'installations photovoltaïques (parcs au sol, sur toitures, ombrières) en travaillant en collaboration étroite avec les partenaires institutionnels (Département, ADEME, Région Grand Est...).

Enfin, la **réalisation d'audits énergétiques de bâtiments** a permis à des collectivités de programmer et déterminer la nature de travaux d'économie d'énergie dans le cadre de leurs plans pluriannuels d'investissements.



 **BOUZONVILLE**  
*Extension de la déchèterie*



 **PETIT-RÉDERCHING**  
*Etude de faisabilité photovoltaïque*

### CHIFFRES CLÉS

**49**  
conventions

**282 510 € HT**  
montant total



 **RICHEMONT**  
*Audit énergétique de la salle des fêtes*



## PÔLE VOIRIE AMÉNAGEMENTS

L'activité du Pôle Voirie - Aménagements en 2024 reste caractérisée par la grande diversité des sujets et projets traités sur l'ensemble du territoire de la Moselle.

L'accompagnement ainsi assuré aux collectivités adhérentes concerne, pour une grande partie, la **thématique des déplacements** et ce à différents niveaux, que ce soit tant dans l'entretien de voirie, que de la sécurisation routière (ex : entrée de village à Antilly), de l'étude de maillage cyclable à l'échelle de différentes intercommunalités ou encore dans la réalisation de parkings de co-voiturage.

Un autre pan de l'activité déployée a trait aux **équipements sportifs** avec la création de plusieurs terrains de football à 5 (ex : Bambiderstroff) venant compléter en plusieurs endroits l'offre de plateaux sportifs disponible. Cette pratique est en développement constant, tout comme la réalisation d'installations de type agrès de fitness, terrains multisports, skate parcs et pumptracks.

Le Pôle Voirie - Aménagements a également travaillé sur le cadre de vie avec des projets d'envergure de **requalifications de parties de centres-villes** devant concourir à leur redynamisation au travers d'aménagements qualitatifs, fonctionnels, écologiques... (ex : Bitche, Forbach).

L'**aspect environnemental et la gestion raisonnée des eaux pluviales** occupent toujours une part importante de l'activité déployée avec des créations de parcs, squares, espaces verts. L'expérimentation de nouvelles pratiques d'aménagement durable se poursuit avec la **réalisation de nombreuses cours d'écoles désimper-méabilisées**. Les études réalisées intègrent de manière croissante les **contraintes liées au réchauffement climatiques et les exigences d'adaptation** à ces changements, que ce soit dans la gestion de la ressource en eau et de son cycle, dans le souci de réduire les îlots de chaleur, afin d'offrir aux riverains et usagers un quotidien facilité, un environnement plus résilient et des espaces publics plus agréables à vivre.



 ANTILLY  
Aménagement de sécurité à l'entrée du village



 FAMECK  
Parc de Morlange

### CHIFFRES CLÉS

67  
conventions

290 100 € HT  
montant total



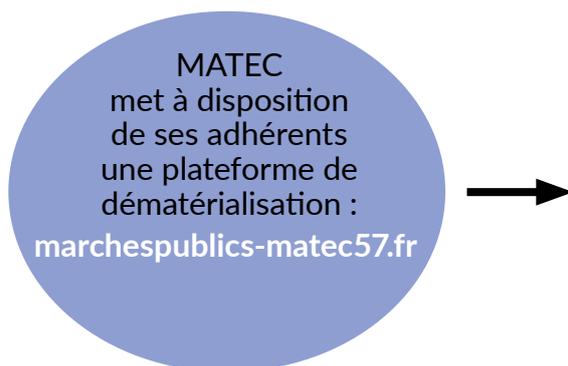
 BAMBIDERSTROFF  
Terrain de football à 5



## MARCHÉS PUBLICS LANCÉS POUR LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

Complément indispensable aux études techniques, une assistance à la consultation des maîtres d'œuvre ou des entreprises/bureaux d'études est un service assuré par Moselle Agence Technique.

Il permet aux adhérents de lancer des consultations avec l'ensemble des pièces indispensables à un marché public, d'être accompagnés et de disposer des documents nécessaires tout au long de la phase de passation, ainsi que de sécuriser les procédures.



- En 2024, **160 adhérents** ont publié seul au moins une consultation sur cette plateforme pour leurs propres marchés (hors convention d'assistance avec Moselle Agence Technique). Cela représente au total **592 consultations lancées en autonomie** par ces collectivités.
- Sur la même période, **136 consultations** représentant **312 marchés publics** auront, quant à elles, été lancées par Moselle Agence Technique, pour un montant total cumulé de **plus de 40 M€ HT**.

En outre et dans le cadre des groupements de commandes de fourniture d'électricité dont le Département est coordonnateur, 3 marchés subséquents ont été attribués en 2024 :

- 1 sur un an d'un montant total de 3,4 M€ HT
- 2 sur deux ans pour un montant total de 19,3 M€ HT.

En matière de clauses d'insertion sociale, Moselle Agence Technique invite ses adhérents à les intégrer dans leurs marchés de travaux supérieurs à 100 000 € HT et le bilan pour l'année 2024 s'établit comme suit :

2024	Pôle de Moselle Agence Technique			Total
	Bâtiments	Voirie Aménagements	Eau Environnement Energie	
Consultations clausées	21	22	10	53
Volume horaire d'insertion sociale prévu	14 764 h	2 957 h	5 535 h	23 256 h

## CHIFFRES CLÉS

45

marchés d'études et de prestations de service pour un montant cumulé de 1,114 M€ HT

246

marchés de travaux pour un montant cumulé de 35,683 M€ HT

20

marchés de maîtrise d'œuvre pour un montant cumulé de 2,201 M€ HT

1

délégation de service public / concession pour un montant de 1,451 M€ HT



## ASSISTANCE JURIDIQUE ET CONSEIL AUX MAIRES ET PRÉSIDENTS D'EPCI

*Dans un environnement de plus en plus complexe caractérisé, d'une part, par l'évolution constante des normes et réglementations et, d'autre part, par une tendance croissante à la judiciarisation des dossiers, les projets ou décisions des collectivités requièrent de plus en plus la mobilisation de spécialistes du droit, afin de sécuriser au mieux l'ensemble de leurs choix, démarches et actions.*

Le Pôle Assistance juridique – Conseil aux Maires propose aux collectivités mosellanes les prestations suivantes :

- Pour toutes les collectivités mosellanes, la **mise à disposition de fiches pratiques et d'actualité juridique** accessibles via un site internet dédié ;
- Pour les adhérents à l'Agence, des **réponses à leurs questions ponctuelles sur toutes les thématiques juridiques** les concernant (ex : gestion des assemblées, gestion domaniale, pouvoirs de police, état civil, droit rural, urbanisme, élections, affaires scolaires, etc.) sans que ces saisines donnent lieu à tarification complémentaire.

## CHIFFRES CLÉS

En complément, des réunions d'information juridique sur des thématiques particulières à destination des élus et services des collectivités mosellanes peuvent être organisées sur le territoire.

# 1482

réponses aux questions juridiques des adhérents ont été apportées

# 47

fiches pratiques, diffusées sur le site Internet, ont été créées ou mises à jour





## RECHERCHE DE SUBVENTIONS

Moselle Agence Technique propose à ses adhérents un *service d'accompagnement à la recherche de subventions* et est ainsi en mesure d'assurer une assistance et des missions :

- De veille sur les différents dispositifs de subvention ;
- De conseil et d'aide à l'identification des cofinancements disponibles pour un projet ;
- D'accompagnement à la rédaction des dossiers de demandes de subventions.



Plusieurs cofinanceurs ont été sollicités sur différents programmes et dispositifs :

- Etat (Fonds vert, DETR, DSIL) ;
- Région (Climaxion, Changement climatique, Cadre de vie, Centralité, FIBOIS...) ;
- Département de la Moselle (Ambition Moselle, Amissur, Projets environnementaux) ;
- Agence de l'Eau Rhin Meuse ;
- ADEME, ANCT, DRAC, CEREMA ;
- Union Européenne (FEDER, FEADER) ;
- Autres (CAF, ANS, ARS, SISCODIPE, CEE...).

## CHIFFRES CLÉS

217

conseils fournis

81

dossiers de demandes de subventions envoyés

43

projets différents accompagnés

35

collectivités concernées

➔ cumul des montants de subventions sollicités en 2024 : **11 560 379 €**

➔ cumul des montants de subventions notifiées et connues en 2024 : **7 439 051 €**

***Un accompagnement en développement !***



# COMPTE ADMINISTRATIF 2024

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT			
16 096 €	2 178 458 €	dont charges de personnel	1 591 006 €	73 %
		dont charges à caractère général	515 126 €	24 %

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT				
56 956 €	2 103 032 €	dont participation CD57	648 921 €	31 %	
		dont cotisations	Communes	305 867 €	15 %
			EPCI	192 948 €	9 %
		dont prestations	Etudes - AMO	626 399 €	30 %
			SATESE	176 390 €	8 %

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RÉSULTATS	40 860 €	- 75 426 €
Précédent CA	- 2 774 €	- 17 742 €

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, l'Agence affiche un résultat en section de fonctionnement qui est déficitaire (-75 k€).

Ce déficit s'est même accru en 2024 par rapport à 2023 et retrouve le niveau qui avait été constaté en 2022. En conséquence, le résultat antérieur consolidé à reporter en section de fonctionnement qui était de 399 653 € début 2024 est une nouvelle fois entamé. Il sera réduit à 324 227 € dans le Budget Primitif 2025.

Une confortation des recettes de l'Agence est désormais à prévoir pour résorber de manière pérenne ce déficit récurrent, même si la situation financière de l'Agence reste solide et viable.



## Réseau des Agences Techniques Départementales (ATD)

Moselle Agence Technique s'est tenue informée des échanges et débats organisés dans le cadre de la réunion annuelle des Agences Techniques Départementales de France qui s'est tenue, les 12 et 13 septembre 2024 à Caen.

Plus d'une trentaine d'entre elles étaient présentes pour échanger sur les modalités de fonctionnement des agences, les domaines d'intervention, les relations mises en œuvre avec les différents partenaires.

## Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM) et Agence de la Transition Ecologique (ADEME)

Moselle Agence Technique a évoqué avec l'AERM différentes thématiques présentant un intérêt pour les collectivités adhérentes (ex : végétalisation des cours d'écoles...).

L'Agence a également participé à des réunions de travail avec les services de l'ADEME et de la Région Grand Est afin d'identifier les subventions pour les collectivités adhérentes sur le thème de la transition écologique (ex : audits énergétiques des bâtiments communaux, travaux de rénovation énergétique, composantes du dispositif CLIMAXION).

## Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE)

Depuis 2018, Moselle Agence Technique adhère à l'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE).

Cette adhésion permet aux collectivités de Moselle de bénéficier d'une veille technique et réglementaire dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

## Direction des Routes Départementales - Unités Techniques Territoriales (UTT)

Moselle Agence Technique assiste ses adhérents dans la phase de consultation et d'échanges avec les différentes Unités Techniques Territoriales (UTT) de Moselle sur les projets d'aménagement sur routes départementales.

L'Agence a ainsi des contacts réguliers et travaille en collaboration étroite avec les UTT afin de faire établir les permissions de voirie ou les conventions d'aménagement afférentes aux différents travaux.